

Les “Dixtincts” de Soulanges

Mémoire

Présenté à

La Commission sur l’avenir de l’agriculture et de
l’agroalimentaire québécois

Audiences Publiques
Salaberry-de-Valleyfield
17 avril 2007

Mémoire
Des
« Dixincts » de Soulanges

Nous vous présentons d'abord les gens qui ont collaboré à la préparation de ce mémoire :

Céline Delhaes,	productrice agricole, Ferme Isabelle Inc. (lait, porc, céréales)
Sylvain Dufour	agronome, Mon Agro-Conseil (consultant en gestion)
Peter Enright	agronome, Université Mc Gill, (directeur du programme Farm & Management Technologies)
Brigitte Héroux	productrice, Ferme Lhérousson (lait, céréales)
Luc Isabelle	producteur, Ferme Isabelle Inc. (lait, porc, céréales)
Marc-André Isabelle	producteur, Ferme Isabelle Inc., Étudiant, Université Mc Gill
Nancy Lamothe	agronome, Centre Agricole St-Clet (vente d'intrants)
Sonia Lefebvre	technicienne en gestion, Mon Agro-Conseil
Luc Leroux	agronome et producteur, Ferme Lhérousson (lait, céréales)
Gilbert Marleau	agronome et producteur, G.A.Marleau Inc. (céréales), Pioneer (vente d'intrants)

L'agriculture québécoise doit rester dans l'assiette des québécois. C'est le défi que l'état et les producteurs doivent relever. Nous devons le relever ensemble.

Notre groupe a échangé sur diverses idées abordées par la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Notre mémoire s'attarde à cinq des dix chapitres, soit ceux qui nous ont le plus interpellés : la production agricole, la distribution des produits alimentaires, le développement des ressources humaines, l'environnement et la ruralité et le développement régional.

La production agricole; les services nécessaires, la recherche et la mise en marché

La production agricole au Québec doit demeurer diversifiée et laisser place à plus d'un modèle. Il faut encourager la création de liens entre les productions agricoles et les besoins des consommateurs tant sur le marché local qu'international. Dans ce contexte les mécanismes de mise en marché collective ont un rôle important à jouer et devraient être intimement liés à la transformation et la distribution de ces produits. Le système en place doit être souple et innovateur afin de permettre de répondre rapidement aux besoins des consommateurs

Les systèmes de gestion de l'offre sont importants et devraient être adaptés en fonction des marchés et des besoins des consommateurs eux aussi. Un quota est un permis de production, un privilège et doit permettre aux entreprises agricoles de demeurer flexibles dans la réponse au marché. Ces systèmes doivent assurer la survie des entreprises agricoles et permettent l'intégration et / ou l'arrivée de la relève. Dans ce contexte un lien continue doit être mis en place, partant du producteur jusqu'au consommateur. Il est essentiel d'inclure les objectifs de bonne nutrition et de santé publique dans ce contexte.

La gestion de l'offre doit permettre l'accès à une variété de produits qui doivent être compétitifs avec les produits importés. Actuellement le virage environnemental entrepris ne permet pas nécessairement la compétitivité de nos produits avec tous les marchés mondiaux. Il ne faut surtout pas reculer, mais utiliser cet inconvénient pour en faire une marque de commerce sur nos marchés locaux et internationaux. Les systèmes de gestion de l'offre et de mise en marché doivent permettre le développement de nouveaux produits et assurés aux producteurs des outils marketing et de positionnement de marchés.

Le consommateur devra assumer une partie des coûts attribuables à des objectifs de bonne nutrition, de santé publique et d'environnement. Le rôle de l'état n'a pas à être uniquement une contribution financière aux producteurs, il pourrait être au niveau de la définition des objectifs à atteindre par exemple en matière d'environnement, que les produits importés répondent à des normes environnementales élevées dans les pays où ils sont produits ou encore à des critères de bien-être animal. Toutes ces contraintes ont un coût et le consommateur n'a pas l'information sur l'emballage du produit qu'il achète. Il faudra informer les consommateurs et à ce niveau l'état à un rôle à jouer.

Un autre rôle important de l'état, permettre aux producteurs l'accessibilité à de l'information technique et agronomique. Les producteurs sont d'excellents praticiens. L'état doit s'assurer que des professionnels permettent le développement et l'adoption de nouvelles techniques de production, d'élevage, de transformation et de mise en marché. L'état est le pont entre les universités, les réseaux de recherche et les producteurs. L'état permet la diffusion et l'accessibilité à l'information et aux essais terrains. L'état doit offrir le soutien nécessaire au développement d'une agriculture innovatrice et permettre son évolution dans un contexte mondial. L'état doit permettre l'accessibilité à des services peut importe où au Québec. Le Québec compte deux universités spécialisées en agriculture en plus d'une faculté de médecine vétérinaire. L'état devrait y investir en recherche et en extension pour ainsi assurer aux producteurs québécois l'accessibilité à de l'information et des produits innovateurs. Les universités sont de bons véhicules de transmissions d'information de calibre international. Il ne faut diviser les fonds de recherche, mais les multiplier.

Pour les agriculteurs les bureaux du MAPAQ multidisciplinaires ont permis une évolution rapide de l'agriculture dans le passé. Le retrait de l'état permettra-t-il de fournir aux producteurs une information de pointe diversifiée? Nous en doutons. Les producteurs doivent pouvoir compter sur des professionnels peut importe leur secteur d'activité et l'endroit où il se trouve.

...

Assurons l'évolution de nos systèmes de mise en marché et de contingentement en fonction des besoins des consommateurs et des marchés.

Offrons aux producteurs des services professionnels, diversifiés et accessibles

Investissons dans nos universités et assurons la diffusion des résultats de recherche

...

Gouvernance VS revenus agricoles

Le système coopératif est une force pour le Québec. Il est très dynamique dans le secteur de l'agriculture et il permet à ses sociétaires de tirer un revenu supplémentaire du marché. Présentement, il est facile de constater qu'il y a beaucoup d'argent dans le secteur agroalimentaire. Nous n'avons qu'à regarder les bénéfices des transformateurs et distributeurs, semestre après semestre. Le problème pour l'agriculture, c'est que l'argent est mal réparti dans la chaîne. Les différents pays constatent que la mondialisation et la concentration des entreprises ont provoqués ce déséquilibre. Les agriculteurs, se situant au bas de la structure, n'ont plus rien et plus l'on monte dans la chaîne, plus les profits gonflent.

Notre solution se calque sur une intégration inversée, c'est-à-dire que l'intégration se fasse du bas vers le haut. Nous devons créer un système pour que les profits générés plus haut dans la chaîne reviennent aux producteurs agricoles. Nous avons quelques exemples concluant au Québec avec Agropur, l'achat du CIAQ et de Colbex par les producteurs. Nous croyons que les producteurs agricoles, conjointement avec l'état, peuvent créer un fond d'investissement agroalimentaire québécois. L'objectif du fond serait d'acquérir des entreprises ou parts d'entreprises de transformation et de distribution alimentaire.

Pour financer ce fond, l'UPA, les producteurs et l'état y participeraient de différentes façons. L'UPA possède déjà un fond de défense de 17 millions dont une partie pourrait être investi et ainsi aider au démarrage du fond. Les producteurs pourraient y cotiser un montant par unité vendu qui serait converti sous forme de REER. Un petit montant par porcs, par hectolitre par tonne de céréales et ainsi pour chaque culture, permettrait d'accumuler des centaines de millions en quelques années. L'état pourrait quand à elle investir la moitié de ce que les producteurs y investissent pour un certain nombre d'années, pour permettre des acquisitions à moyen terme. Lorsque le fonds commencera à rapporter des dividendes aux producteurs, l'état pourra alors commencer à diminuer l'aide directe qu'elle verse aux producteurs annuellement.

Nous pensons que l'état devrait aussi réviser sa façon de verser l'ASRA aux intégrateurs. Grâce à l'ASRA, les intégrateurs ont pu investir dans la transformation et ainsi tirer profit d'un plus haut palier de l'industrie agro-alimentaire. Par contre ses profits reviennent à un nombre très restreint de personnes et l'état devrait plutôt privilégier l'ensemble des producteurs.

Il faut que les programmes de l'ASRA tiennent compte de l'efficacité des producteurs. Un peu comme la gestion de l'offre qui retranchait à chaque année les 10% inefficaces du coût de production. Il faut encourager une meilleure efficacité de tous les producteurs sous programme de l'ASRA. L'argent économisé, en retranchant les producteurs les moins efficaces, serait réinvesti dans le fond d'investissement agricole jusqu'à ce que l'on ait atteint l'équilibre désiré.

Les producteurs souhaitent pouvoir vivre de l'agriculture sans subvention continue de l'état, mais l'état doit aider les producteurs à se créer un fond qui rapporte année après année. L'état doit investir différemment en agriculture mais elle ne peut pas changer radicalement les programmes actuels car elle ruinerait toute chance de succès à un tel fond.

...

Créons un fond d'investissements agricoles

Que l'investissement des producteurs soit converti en REER

Améliorons les programmes d'ASRA en encourageant l'efficacité et en transférant les bénéfices au fond d'investissement

...

La distribution des produits alimentaires

Comme il n'y a plus qu'un seul distributeur québécois, si nous voulons rester dans l'assiette des québécois, nous avons deux défis importants à relever:

- Faire consommer québécois aux québécois
- S'assurer que les produits du Québec se retrouvent sur les tablettes d'épicerie.

Ce sont deux défis de taille puisque nos aliments sont en compétition avec ceux d'autres pays qui sont beaucoup plus subventionnés, qui n'ont pas de contraintes climatiques comme celles du Québec, qui n'ont pratiquement pas de normes environnementales à respecter et qui sont fabriqués par une main d'oeuvre à bon marché.

Pour faire consommer québécois à nos consommateurs, nous devons utiliser des incitatifs intéressants pour eux. Nous savons que nos consommateurs aiment accumuler des points sous forme de «air miles», «point Z», etc. Créons alors les «food miles», francisé en « POINTS ALIMENTS QUÉBEC ». Pour chaque produit alimentaire québécois acheté dans une épicerie j'accumule des points. Je peux utiliser ces points dans un restaurant ou un centre d'hébergement, qui bien naturellement sera accrédité si elle peut prouver servir un grand pourcentage d'aliments produits au Québec. Incitons les épiceries à adhérer à ce programme de points en leur accordant des avantages fiscaux, comme des crédits d'impôt. Nous pouvons financer les points de différentes façons. Le Québec légifère sur la taxation des différents produits, il peut alors mettre une taxe «environnementale» au consommateur, très minime, exemple 0.5% de taxe à l'achat de tout aliment non québécois.

Pour ce qui est de l'accès de nos produits québécois aux tablettes d'épicerie, l'état devra appuyer

les producteurs agricoles en réglementant. Au Canada nous réglementons la radio et la télévision par le CRTC. Nous parlons de réglementation de la culture pour protéger la culture de chaque pays. Qu'y a-t-il de plus important que la sécurité alimentaire pour un état? On n'en parle pas parce que présentement le panier d'épicerie québécois est parmi les plus bas au monde. Pourtant il y a de moins en moins d'aliments qui proviennent du Québec, la tendance est lourde et l'état doit réagir pour s'assurer de notre autosuffisance alimentaire.

L'état québécois réglemente présentement les alcools. Le Québec pourrait sûrement réglementer un accès minimum, de chaque produit québécois, aux tablettes d'épiceries, avec des critères de visibilité. On pourrait ainsi s'assurer l'accès de nos produits chez nos distributeurs et le système de «points aliments Québec» inciterait les consommateurs à acheter nos produits.

De quelle façon un fournisseur pourra-t-il définir son produit comme étant québécois. Il y a bien sûr l'étiquetage, auquel tout notre groupe adhère. Par contre, l'établissement de l'étiquetage peut prendre encore plusieurs années. C'est aussi un système lourd et coûteux à mettre en place. Il y a une méthode beaucoup moins lourde et coûteuse qui prend de plus en plus d'ampleur, soit les cahiers de charge. Des critères précis pourront être fixés pour qu'un fournisseur puisse prouver que son produit est 100% québécois. Il pourra alors y apposer une étiquette ALIMENT QUÉBEC.

Nous croyons qu'il ne devrait y avoir qu'un seul logo pour le système de points car bientôt les consommateurs ne s'y retrouveront plus dans la panoplie de logos. Le logo *Aliment Québec* est parfait mais il faut le mettre en évidence.

Le système que nous proposons permet de toucher à chaque échelon de l'industrie agro-alimentaire, en commençant par le consommateur, puis le fournisseur et le distributeur tout en passant par la restauration.

...

Créons un système de points pour le consommateur

*Récupérons le coût environnemental des produits agricoles québécois en taxant
aux consommateurs les produits provenant d'autres pays*

Réglementons un accès minimum de nos produits à l'épicerie

et

Restons dans l'assiette des québécois

...

Le développement des ressources humaines :

La grosseur des entreprises agricoles, l'importante capitalisation, la spécialisation, la mondialisation et l'environnement sont autant de facteurs avec lesquels les producteurs doivent jongler au quotidien. La formation joue un rôle clé pour les producteurs. Elle développe un sens critique et favorise des prises de décision plus éclairées. La formation permet aussi aux producteurs de s'entourer de professionnels qui les aideront dans la prise de leur décision au quotidien.

Les producteurs devraient pouvoir compter sur des conseils professionnels à tous les niveaux des entreprises agricoles. Les services agronomiques et techniques devraient être disponibles au MAPAQ ou l'état devra favoriser l'accessibilité à ses services d'une autre façon et ce pour tous les types de productions. Il faut penser que les besoins peuvent se situer au niveau financier, agronomique, d'ingénierie ou de gestion du personnel. Donc les besoins sont diversifiés.

La marge de manœuvre financière et technique a beaucoup diminuée avec l'évolution de la productivité. Les producteurs doivent posséder un minimum de formation et les conseillers qui les entourent aussi. Les producteurs doivent aussi avoir accès à de la formation continue connectée à leur besoin. Cette formation doit être disponible et accessible en tenant compte de la réalité de travail des producteurs.

Un autre volet des ressources humaines, est la disponibilité de main d'œuvre qualifiée. Le secteur agricole comme d'autres industries dépend d'une main d'œuvre de qualité et qui est peu disponible. L'expansion des entreprises ne compte pas actuellement sur la disponibilité de main d'œuvre spécialisée qualifiée. Les régions près des centres urbains doivent compétitionner les conditions salariales et d'emplois d'autres industries sans pour autant avoir accès à de la main d'œuvre spécialisée.

...

Favorisons et encourageons une relève agricole formée

Les agriculteurs doivent avoir accès à de la formation continue

Valorisons les emplois en agriculture et assurons-nous de la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée.

....

Agriculture, agroalimentaire et environnement

L'arrogance du ministère de l'environnement envers l'agriculture, depuis environ quinze ans, a créée une très mauvaise image de notre agriculture québécoise dans la population. Les agriculteurs ont beau récolté une bonne côte de sympathie lors des sondages, il n'en reste que la société traite les agriculteurs de pollueur. Plutôt que les ministères de l'environnement et de l'agriculture travaille en concertation, ils ont travaillé en parallèle, enlevant ainsi de la crédibilité aux professionnels agricoles face à la population. Le ministère de l'environnement a créé une image d'une police traquant les bandits. Pour la population, les agriculteurs sont les bandits qui violent l'environnement agricole alors qu'ils souhaitent en être le gardien.

Les agriculteurs ne veulent pas polluer. Les agriculteurs mettent en pratique ce que les chercheurs agronomiques leur enseignent. Il y a 35 ans, les agronomes conseillaient aux agriculteurs de mettre beaucoup d'engrais chimiques car c'était l'ère de l'industrialisation. Avec l'avènement de la conscience environnementale, la recherche a permis la valorisation des fumiers, les faisant passer de résidus à intrants. Nous parlons maintenant d'engrais minéraux et organiques. Avec la recherche il y a eu une grande évolution au niveau environnemental, mais les agriculteurs doivent être conseillés et suivis par des agronomes pour appliquer ces nouvelles pratiques.

Malheureusement, le désengagement de l'état au niveau du ministère de l'agriculture a laissé les agriculteurs à eux-mêmes. Seul les agriculteurs qui payaient pour avoir un service agronomique ont pu mettre en place de nouvelles pratiques environnementales. Le ministère de l'environnement a réglementé et encore réglementé et réglemente toujours mais n'accompagne jamais les agriculteurs dans une démarche de transfert vers de meilleures pratiques environnementales.

Les prochains pas à accomplir en matière d'environnement, visent principalement les pratiques culturales. Les producteurs agricoles auront besoin de formation et de soutien pour faire ce pas. La compétence d'agronomes sera primordiale dans l'accompagnement des producteurs.

Le Québec et les agriculteurs travaillent fort au niveau environnemental. Faisons connaître le travail accompli. Dans le futur, il sera nécessaire que les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture travaillent de concert. Tout n'est pas encore parfait mais nous avons franchi de grands pas. Établissons des échéanciers réalisables, fournissons aux agriculteurs des ressources professionnels, agronomiques, techniques et économiques. Il faut sensibiliser la population au travail accompli par les producteurs face à l'environnement, les producteurs dépendent de ces ressources importantes que sont l'environnement sol, air et eau. Cette concertation donnerait une toute nouvelle image des agriculteurs car la volonté de ceux-ci est de travailler en collaboration avec ces deux ministères et il n'y a pas de structure actuellement pour permettre cette synergie.

...

***Que les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement travaillent de concert
selon des objectifs et des échéanciers communs.***

...

Nous croyons que le Québec est prêt pour un virage vert. Le Québec est déjà plus vert par son hydro-électricité et l'état se bat au niveau canadien pour adhérer à l'accord de Kyoto. Pourquoi le Québec ne se donne-t-il pas une image verte. Créons donc une étiquette verte! La population doit être partie prenante de cette image verte. Le consommateur doit faire des choix responsables mais il a besoin d'être conscientisé. Commençons par éduquer les québécois sur leur consommation alimentaire. Si j'achète des aliments du Québec, j'aide à la réduction des gaz à effet de serre causé par le transport. Le consommateur se sentira coupable d'acheter des aliments d'ailleurs puisqu'il augmentera par son geste les gaz à effet de serre. Acheter des aliments québécois ne nécessite aucun investissement de la part du consommateur ou de l'état; c'est simple et c'est un geste environnemental.

...

*Que le Québec se donne une image verte en encourageant ces citoyens
à poser des gestes simples, tel que :
J'achète québécois et j'aide à la réduction des gaz à effet de serre*

...

Ruralité et développement régional :

Les producteurs agricoles au Québec sont innovateurs. Dans un contexte de mondialisation il faut s'assurer de permettre l'éclosion de nouvelles productions ou de nouveaux produits répondant aux besoins des consommateurs. Ne pas établir un modèle type de ferme soit petite, moyenne ou grande, cependant il faudra s'assurer d'offrir l'aide financière de l'état en fonction de la rentabilité d'une production ou encore en fonction de l'occupation du territoire

Les productions agricoles ont permis le développement d'infrastructure en région, historiquement appelé la colonisation. Aujourd'hui, pour maintenir ces villages existants, peupler les écoles, garder un bureau de poste, une épicerie, une quincaillerie, il faut soutenir les productions agricoles dans ces régions.

Cependant afin de limiter les besoins en aide financière de la part de l'état de ces productions régionales, il faudrait mettre en place une mise en marché et l'accès à un réseau de distribution de ces produits agricoles. Le modèle suisse par exemple rémunère des producteurs pour leur contribution au paysage. La région de Charlevoix ou du Bas St-Laurent pourrait par exemple être encouragés en production ovine ou en fromage fin. Il faudra s'assurer que le produit puisse être transformé et amené à l'assiette du consommateur dans toutes les régions du Québec en plus de permettre le développement agro-touristique dans ces régions.

Si notre société désire une agriculture bucolique, le volet agro-tourisme pourrait être développé, organisé et publicisé tant au niveau provincial, national ou international. Sans la contribution de la société et dans le contexte de mondialisation actuel, l'agriculture bucolique est difficilement rentable par elle-même.

L'état devrait subventionner l'agriculture en région pour l'occupation du territoire. Spécialiser certaines régions par exemple de l'agneau dans Charlevoix ou le Bas St-Laurent avec dans ses régions des structures permettant d'élever, d'abattre, de transformer et surtout de rendre disponible partout au Québec l'agneau québécois par une distribution organisée. Assurer dans les épiceries québécoises une place de choix à nos produits. La spécialisation devrait tenir compte des productions déjà en place, du climat et des ressources disponibles. Les corporations locales de développement économiques peuvent jouer un rôle important dans ce développement. Utilisons les structures en place, n'alourdissons pas le système.

Il faut assurer aux producteurs partout au Québec l'accessibilité à des services désintéressés et professionnels. Par exemple actuellement le crédit trop facile entraîne une surcapitalisation au niveau des entreprises. Les producteurs ont besoins de services lors de grands projets, mais ils ont aussi besoin de services professionnels pour effectuer du suivi dans leurs entreprises. Ces services doivent être offerts par des professionnels ayant accès aux dernières recherches ou développement assurant ainsi le développement d'une agriculture durable et compétitive dans le contexte de mondialisation actuel.

Il faut valoriser l'image de l'agriculture au Québec.

...

Favorisons et organisons le développement de l'agriculture pour occuper le territoire.

Organisons la distribution de façon à rendre disponible partout au Québec les produits agricoles québécois.

Assurons la disponibilité de services professionnels désintéressés et de grande compétence tant pour la réalisation de projet que pour du suivi.

Les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement doivent travailler de concert selon des objectifs et des échéanciers communs.

...

Conclusion

Soyons aussi avant-gardiste et visionnaire que nos pères l'ont été pour l'ASRA. Créons des programmes d'investissement en agriculture pour permettre aux agriculteurs d'accéder aux revenus de toute la chaîne alimentaire. Nos pères ont osés, OSONS!

Les producteurs agricoles auront toujours besoin des services de l'état en matière de conseils agronomiques et techniques. Les services du MAPAQ et la recherche québécoise ont permis de développer une agriculture florissante et diversifiée au Québec. Le retrait de l'état mais en péril le fleuron mis en place par nos pères.

Tenons compte des particularités du Québec tel que ses grandes régions rurales et son climat nordique dans l'application des différents programmes à mettre en place.

L'agroenvironnement doit devenir une force pour la population québécoise et non une béquille. Valorisons le travail accompli en agroenvironnement et développons ensemble, consommateurs et producteurs, une image verte au Québec.

Consommer québécois, c'est attribuer une place de choix aux produits issus de l'agriculture québécoise.

Consommer québécois, c'est poser un geste environnemental.

Consommer québécois c'est garder nos régions en vie.

Consommer québécois, c'est avoir un Québec dynamique.